



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 2025-269-ADM-012

Arrêté portant délégation de fonction et de signature à Monsieur André DESCAMPS – 3^{ème} Adjoint

Le Maire de la Commune de Gignac-la-Nerthe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération n°2025-99 du Conseil municipal du 9 décembre 2025 fixant à 8 le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints, et notamment de Monsieur **André DESCAMPS** en qualité de 3^{ème} Adjoint au Maire, en date du 9 décembre 2025,

Considérant qu'il est opportun pour la bonne marche des services de déléguer une partie des attributions du maire aux adjoints,

A R R E T E

Article 1

Monsieur **André DESCAMPS – 3^{ème} Adjoint** – est délégué aux **RELATIONS SOCIALES INTRA – SECTEUR SANTE – SECURITE et CLSPD.**

Article 2

Il assure la coordination entre les services municipaux relevant de sa délégation.

Il assure également en lien avec le pôle prévention, tranquillité et sécurité de la Police Municipale, les actions relatives à la prévention de la délinquance. Elle est siège au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Article 3

En matière de sécurité, délégation permanente, sous ma surveillance et ma responsabilité, à **Monsieur André DESCAMPS – 3^{ème} Adjoint**, l'effet de signer tous les courriers relatifs à sa délégation à l'exception des documents financiers. Sa signature devra être précédée de la formule suivante : « Par délégation du Maire ». En matière de relations sociales intra et de santé, il est donné délégation de signature permanente, sous ma surveillance et ma responsabilité, à **Monsieur André DESCAMPS – 3^{ème} Adjoint**, à l'effet de signer les actes et documents suivants :

- Arrêtés de recrutement (direct, nomination suite à concours y compris pour stage, par voie de mutation, par voie de détachement y compris pour stage / renouvellement) ;
- Arrêtés de fin de détachement ;
- Arrêtés de nomination suite à promotion interne ;
- Arrêtés d'intégration (directe, suite à détachement, dans un cadre d'emplois) ;
- Arrêtés de détachement (sur un emploi de direction, de cabinet, sur un emploi fonctionnel, vers une autre administration ou collectivité y compris pour stage, renouvellement de la position de détachement, fin de détachement) ;
- Arrêtés de titularisation ;
- Arrêtés concernant l'avancement d'échelon / de grade des agents ;
- Arrêtés de mise à disposition ;
- Arrêtés de mise en disponibilité (y compris pour raison de santé) ;
- Arrêtés relatifs au régime indemnitaire des agents ;
- Arrêtés de radiation des cadres ;
- Arrêtés de départ en retraite ;
- Arrêtés pour autorisation de cumul d'activité accessoire ;
- Arrêtés relatif à l'allocation temporaire d'inactivité ;
- Arrêtés pour services à temps partiel (de droit, sur autorisation, thérapeutique) ;
- Arrêtés et contrats relatifs au recrutement d'agents contractuels de droit public et renouvellement sur emploi permanent par CDD ;
- Arrêtés de recrutement des contrats aidés et apprentis ;
- Arrêtés et contrats de remplacement temporaire de personnel indisponible / renouvellement ;
- Arrêtés et contrats de recrutements de travailleurs handicapés ;
- Arrêtés et contrats de recrutement pour accroissement temporaire d'activité / renouvellement ;
- Arrêtés et contrats de recrutement pour accroissement saisonnier d'activité : renouvellement ;
- Arrêtés et contrats de recrutement par contrat de projet / renouvellement
- Arrêtés et contrats de recrutement de vacataires ;
- Conventions de rupture conventionnelle ;
- Arrêté pour congés maternité, parental, de paternité ;
- Arrêtés d'attribution de logement pour nécessité de service / fin d'attribution du logement ;
- Arrêtés relatifs aux congés de formation ;
- Arrêtés de décharge / fin de décharge syndicale ;
- Actes relatifs aux sanctions disciplinaires (courrier de lancement de la procédure disciplinaire, arrêtés portant sanction disciplinaire) ;
- Arrêtés de désignation du délégué à la protection des données ;
- Attestations ressources humaines diverses ;
- Arrêté portant constitution du CST ;
- Arrêté d'attribution d'un CMO, CLM, CLD, CITIS ;
- Evaluations professionnelles des agents titulaires et contractuels ;
- Note de service changement affectation agent ;
- Ordres de missions des agents ;
- Conventions de formation, commandes CNFPT et autres organismes ;
- Conventions de stage, PMSMP ;
- Demande de pension CNRACL et RAFFP ;

- Saisine CAP ;
- Déclaration d'accident de service, du travail, maladie professionnelle ;
- Etats des services publics des agents.

Sa signature devra être précédée de la formule suivante : « Par délégation du Maire » et porter son nom, prénom ainsi que sa qualité.

Article 4

Le Maire de la commune de Gignac-la-Nerthe, le Directeur Général des services et le Trésorier de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé publié sur le site internet de la commune et inscrit au recueil des actes administratifs.

Article 5

Copie du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône et à Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement d'Istres.

Article 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de MARSEILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Gignac-la-Nerthe, le 10 décembre 2025

Le Maire,

Gabriel PERNIN

